

## **WCC-2012-Res-027-FR**

### **Conservation des espèces en danger d'Asie tropicale**

NOTANT que l'Asie tropicale du Sud et du Sud Est couvre moins de 13% des terres émergées, mais qu'elle englobe, en proportion, un beaucoup plus grand nombre d'espèces qui sont en grand danger d'extinction, et que, pour certain taxons, environ la moitié, ou plus, de toutes les espèces en danger dans le monde se trouve dans cette région ;

ALARMÉ par le fait que, tout particulièrement, les populations des plus grandes espèces de plusieurs taxons de la faune connaissent un déclin et des pertes spectaculaires; que tous les grands cervidés et les bovidés sauvages, les rhinocéros, les tapirs et les éléphants d'Asie du Sud-Est sont menacés au plan mondial ; qu'une large proportion des grands oiseaux, tels que les grues, les outardes, les aigles et les calaos d'Asie du Sud et du Sud-Est sont menacés au plan mondial ; que 82% des espèces de tortues terrestres et d'eau douce « En danger critique d'extinction » se trouvent en Asie du Sud et du Sud-Est ; et que les populations sauvages de quelques-unes de ces espèces comptent moins de cent individus ;

PRÉOCCUPÉ par le fait que malgré de réels efforts de conservation de la part de nombreux gouvernements, et autres organisations de la région qui se sont traduits parfois par des succès locaux, la situation de l'ensemble des espèces dans la région continue de se détériorer rapidement ;

NOTANT que de nombreuses espèces menacées, en particulier des grands mammifères, des oiseaux, des reptiles et des poissons, sont d'une grande importance culturelle et économique, et sont vitales par le rôle qu'elles jouent pour le maintien des fonctions et des services écosystémiques ;

RAPPELANT que tous les pays de la région (à l'exception du Timor-Leste) sont Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) et ont adopté le *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020* et les Objectifs d'Aichi, en particulier l'Objectif 12 : « L'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu » ;

CONSCIENT que les principaux facteurs du déclin observé combinent la perte d'habitats, spécialement en faveur d'une agriculture industrielle extensive, et la chasse pour le commerce des animaux de compagnie, la viande et les remèdes traditionnels ; et

PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉ par le fait que si des actions ne sont pas entreprises rapidement pour faire face aux menaces auxquelles sont confrontées ces espèces, nombre d'entre elles appartenant à de nombreux groupes taxonomiques de toute la région feront face à un déclin continu, à la perte de leur aire de répartition et à l'extinction ;

***Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :***

1. INVITE la Directrice générale de l'UICN et les Commissions, en particulier la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) et la Commission mondiale des aires protégées (CMA) de l'UICN, à apporter un soutien technique et scientifique aux gouvernements et autres organisations, qui travaillent dans la région pour faire face aux menaces auxquelles sont exposées de nombreuses espèces en Asie du Sud et du Sud-Est et qui aggravent les risques d'une extinction imminente.
2. ENCOURAGE les gouvernements des pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est à entreprendre toutes les démarches possibles pour éviter l'extinction à l'état sauvage de toutes les espèces en danger se trouvant dans les limites de leur juridiction.

3. PRIE INSTAMMENT tous les gouvernements de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les importations d'espèces en danger provenant d'Asie du Sud et du Sud-Est sont légales et durables, en accord avec la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).
4. PRIE INSTAMMENT les bailleurs de fonds multilatéraux, bilatéraux et privés d'intensifier leurs efforts en faveur de la conservation, dans la nature, des espèces qui, en Asie du Sud et du Sud-Est, sont exposées à un risque d'extinction imminente, et par conséquent des habitats qui sont essentiels à leur survie.
5. DEMANDE ENFIN à la Directrice générale et aux Commission de l'UICN de faire rapport au prochain Congrès mondial de la nature sur les progrès accomplis.